

VERSION 1.5

08/02/2019



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**SIVOM**

ÉMIS PAR : RIBO MAGALI  
SIVOM NARBONNE RURAL  
17 AVENUE DE LOUATE  
11 000 MONTREDON DES CORBIERES

## TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE .....	2
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE.....	2
COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE .....	4
BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT .....	4
FONCTIONNEMENT RECETTES .....	4
FONCTIONNEMENT DEPENSES .....	4
CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	6
RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2019 .....	6
FOCUS SUR : LES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT .....	7
AU SIVOM.....	7
AU CIAS .....	8
TABLEAUX CROISES .....	9
BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT .....	10
INVESTISSEMENT RECETTES.....	10
INVESTISSEMENT DEPENSES .....	10
CONCLUSION SECTION INVESTISSEMENT .....	11
RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPENDRE EN 2019 .....	11
ORIENTATIONS 2019 .....	12

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

*La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8". Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée. Les mêmes dispositions existent relativement aux départements (L. 3312-1<sup>1</sup>).*

---

### PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE

Ces éléments seront donnés dans le rapport d'orientation budgétaire :

- POPULATION 38 343 habitants
- COMPOSITION DE L'EXECUTIF liste des 32 élus et 32 suppléants

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
<b>Commune d'Armissan</b> M. MENAGER Jean-Michel Mme. FORTI Denise	Mme. BATOGE Stéphanie Mme. BOUDANT Marie-Jeanne
<b>Commune de Bages</b> Mme. RIPOLL Jean-Luc Mme. CABANNES Samira	M. LLASSAT Jean-Pierre Mme. COLOMINE Elodie
<b>Commune de Bizanet</b> M. BRAEM Bernard Mme. LATORE Christine	Mme. PAGOT Lucie Mme. BAREK-DELIGNY Véronique
<b>Commune de Coursan</b> Mme. SUCHAIL- SAOULI Rosy M. PECH Olivier	Mme. HERNANDEZ Marlène M. CHARTREUX Jean-Claude
<b>Commune de Cuxac d'Aude</b> M. POCIELLO Jacques M. JUNCY Gérard	Mme. SALA Maria M. PELLEGRY Jean-Claude
<b>Commune de Fleury d'Aude</b> Mme RUPERAS-BOFFELLI Sylvette	Mme. QUINTILLA Anita

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/lelaboration-budget>

Mme LAPITZ Martine	M. BAILLY Christian
<b>Commune de Gruissan</b> M. GAGNOULET Bernard Mme COMBRES Denis	Mme. LIGNON Laurette Mme. COULON Lara
<b>Commune de Marcorignan</b> Mme. GODEFROID Dominique M. FAURE Christian	M. VIDAL Jacques M. GAUTIER Robert
<b>Commune de Montredon</b> M. KHADRI Ali Mme. SORIANO Marie-Claire	Mme. ALLEAU Amandine M. TENA Serge
<b>Commune de Moussan</b> M. DAURIAC Jacques Mme. GLEIZES Jacqueline	Mme. CHORIN-MONIE Christine Mme. ROUBY Marine
<b>Commune de Névian</b> Mme. DOLS Magali M. GARCIA Luc	M. LAZES Paul M. SENTOST Gilles
<b>Commune d'Ouveillan</b> M. VIVEN Boris Mme. DECOURT Catherine	Mme. CRIBAILLET Corinne Mme. BABOU Nicole
<b>Commune de Raissac d'Aude</b> Mme CABROL Elyette Mme FEBRER Josette	Mme. DHOMS Emmanuelle Mme. PARDINE Gisèle
<b>Commune de Salles d'Aude</b> Mme. HEULLUY Nadine M. RIVEL Jean-Luc	M. KEMOUCHE Malik M. FENOY Pierre
<b>Commune de Villedaigne</b> Mme. LOÏS Lydie Mme. FIGUERA Encarnacion	Mme. BARBARY Sylvia M. GRATEPANCHE Jean-Luc
<b>Commune de Vinassan</b> Mme. IMBERNON Marie M. BATIGNE Gérard	Mme. BARRAU Sylvie Mme. CAYRE Katia

**RESSOURCES PAR SECTION** (orientation) point 5 du DOB

**NIVEAU DE L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE** 2 prêts

2013 : 500 000€ - 4,31%

2014 : 500 000€ - 3,13%

**NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION** : cela correspond pour nous au montant des participations communales puisqu'il n'y a pas d'imposition directe de la population

**ETAT DES EFFECTIFS ET CHARGES DU PERSONNEL** uniquement la directrice (voir plus bas pour la dépense générée)

---

## COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE

Les éléments donnés ci-dessous sont provisoires. Ils deviendront définitifs lors du compte administratif.

SENS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	364 272.97 €	9 634.81 €
DEPENSES	442 276.59 €	36 466.96 €
TOTAL	<b>-78 003.62 €</b>	<b>-26 832.15 €</b>

---

## BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Au chapitre 002 sont inscrits systématiquement les excédents reportés. Ils ne constituent pas à proprement parler une recette qui va être réalisée puisque c'est ce que nous avons déjà constaté en excédent les années précédentes.

Cette année en recettes nous avons perçu :

- Des remboursements sur rémunération pour le congé maternité de la Directrice.
- 33 200.00 € qui correspondent aux remboursements de loyers des services.
- 324 156.00 € de participations communales.
- 1 500.00 € en cessions qui correspondent à la reprise de l'ancien véhicule dans le cadre du marché groupé avec le CIAS.

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

- **Chapitre 011 : « Charges à caractère Général »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
40 900.84 €			29 124.47

Ce chapitre de dépenses a été bien tenu. Il n'y a pas de commentaire particulier à faire.

- **Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
54 000.00 €	5 000.00 €		58 294.02 €

En 2017 ce sont 51 827.40 € qui avaient été réalisés. L'avancement de grade de la Directrice, effectif avec rappel en janvier, son avancement d'échelon en Août et les augmentations de charges ont conduit à une augmentation du réalisé par rapport à 2017. Une DM a été prise pour pouvoir passer en fin d'année.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
2 884.09 €	1 500.00 €	4 384.09 €	4 384.09 €

Une DM a été nécessaire. Nous avons dû amortir plus que ce qui avait été prévu à la base.

- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
423 090.24 €	-5 000.00 €	418 090.24 €	334 357.48 €

Ce chapitre est important. C'est à son niveau que nous plaçons nos excédents (ligne d'attente puisque ces sommes n'ont pas vocation à être utilisées).

C'est également à ce niveau que sont inscrites les indemnités aux élus, et la subvention versée au CIAS.

Au total pour les indemnités des élus (indemnité + cotisation retraite 40 500.00 € étaient prévus). 39 214.74 € ont été réalisés.

Pour ce qui est du virement au CIAS : lors du DOB, la décision avait été prise d'augmenter le versement pour le passer de 220 000.00 € à 280 790.00 €. L'objectif était de commencer à faire passer les excédents du SIVOM au CIAS puisque c'est le CIAS qui connaît le plus de besoins en termes à la fois budgétaires et financiers.

Nous avons réalisé une admission en non-valeur sur un exercice antérieur pour 13 275.88 € non prévue et non prévisible, ainsi qu'une extinction de créance pour 232.72 €.

La DM pour abonder le chapitre 012 a été réalisée depuis ce chapitre, ce qui signifie que nous avons repris 5 000.00 € sur nos excédents.

- **Chapitre 66 « Charges financières »**

Ce chapitre correspond à des intérêts d'emprunts liés au siège. Il n'y a pas de commentaire particulier à en faire. 16 116.53 € ont été prévus selon notre échéancier et la somme a bien été réalisée.

- **Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »**

660.00 € avaient été prévus au cas où mais aucune dépense n'a été réalisée.

**CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT**

En prenant la décision d'augmenter le versement au CIAS de 60 790.00 €, le Comité avait d'ores et déjà décidé que le budget serait en déficit à la fin de l'année puisque l'équilibre budgétaire dans son vote ne tient qu'avec l'inscription des excédents au chapitre 065.

Le déficit a été accentué comme il a été expliqué plus haut par les admissions en non-valeur et extinction de dettes pour 16 349.25 €.

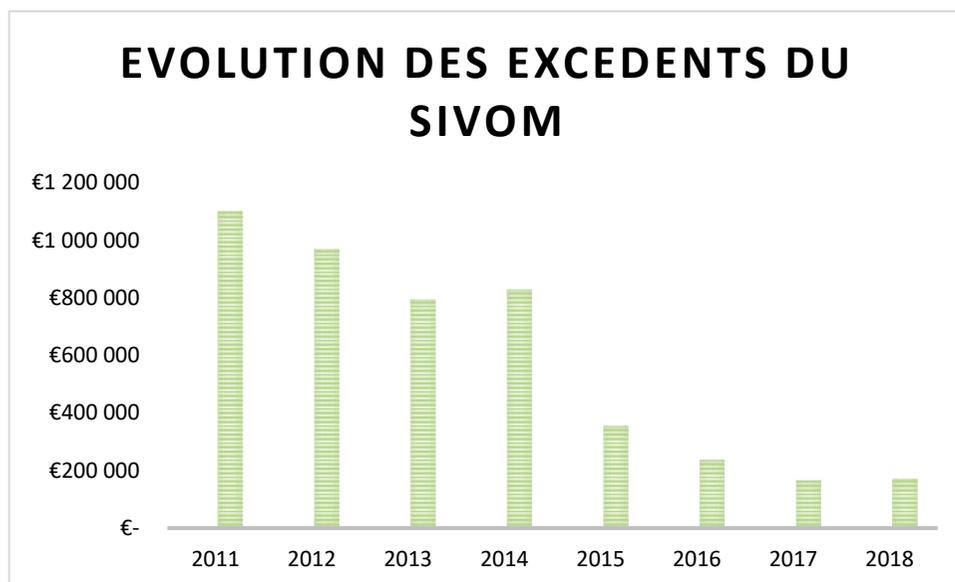
**RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2019**

	FONCTIONNEMENT
Solde 2017	+171 129.86 €
Résultat 2018	-78 003.62 €
<b>Solde 2018</b>	<b>+93 126.24 €</b>

## FOCUS SUR : LES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT

### AU SIVOM

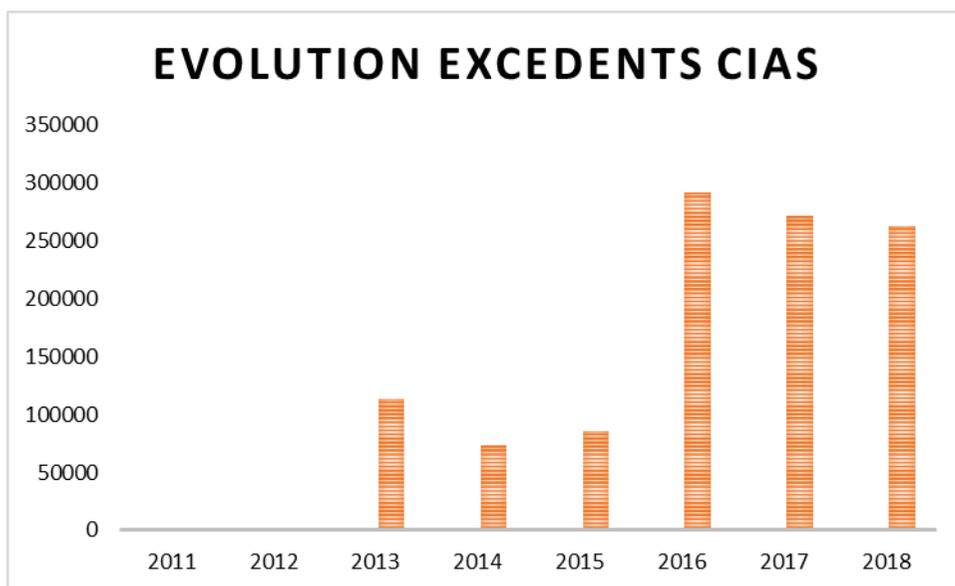
EVOLUTION DES EXCEDENTS DU SIVOM								
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant	1 099 083,88 €	967 141,15 €	793 495,17 €	828 512,89 €	354 336,26 €	237 027,21 €	165 722,81 €	171 129,86 €



Depuis la construction du siège où une partie des excédents a été utilisée, la volonté des élus a été de progressivement faire passer les excédents du SIVOM au CIAS où les besoins financiers et budgétaires sont plus importants du fait de la concentration d'activité.

## AU CIAS

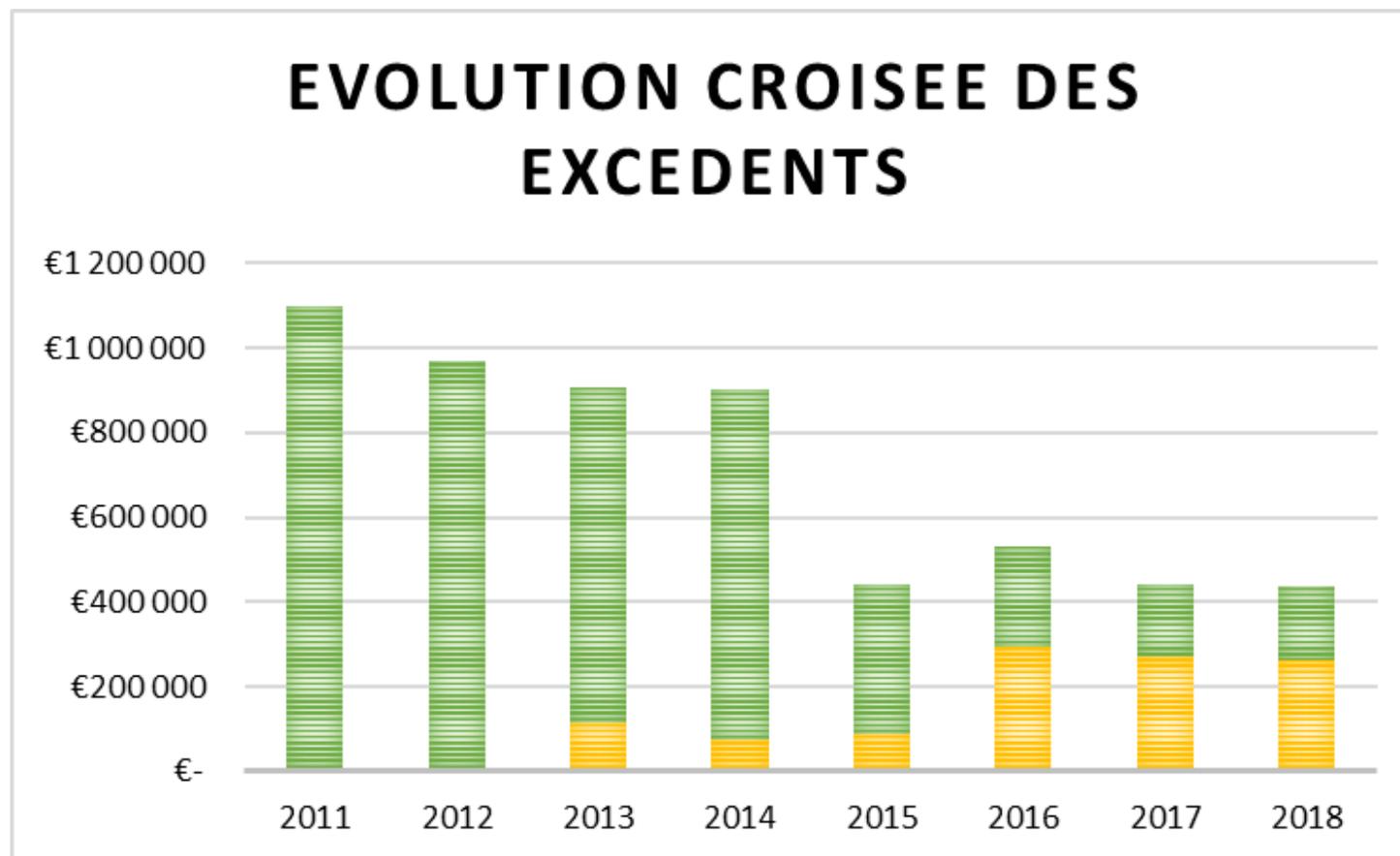
EVOLUTION DES EXCEDENTS DU CIAS								
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant			113 119,15 €	73 428,61 €	85 634,45 €	292 255,56 €	272 141,71 €	262 838,28 €



Le CIAS a été créé en 2012. C'est la raison pour laquelle les premiers résultats n'apparaissent qu'en 2013. On peut rapidement voir que c'est à partir de 2016, exercice qui a suivi la construction du siège, que les transferts de fonds du SIVOM sont apparus.

On constate que les excédents sont en diminution sur les trois derniers exercices. Cela est principalement dû aux transferts sur le budget annexe du SAD en fin d'année.

## TABLEAUX CROISES



### CONCLUSION :

Jusqu'en 2018, l'évolution des fonds propres a été constante. Le tableau d'évolution croisée montre bien les deux temps de la stratégie appliquée :

- Les fonds propres (excédents) du SIVOM ont chuté avec la fin de la construction du siège.
- Depuis, en superposant les résultats des deux structures, on constate une certaine constance.

Il faudra être vigilant en 2019 car la somme à reprendre au chapitre 002 ne sera plus que de 93 126.24 €.

## BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT

### INVESTISSEMENT RECETTES

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
188 602.26 €		188 602.26 €	9 634.81 €

- **Reprise des excédents :**

179 944.52 €. Cette somme s'inscrit au BP mais ne se réalise pas dans les faits.

- **Amortissements :**

4 384.09 € ont été budgétés et réalisés.

- **Immobilisations corporelles :**

5 773.65 € ont été inscrits. 5 250.72 € ont été réalisés. Il s'agit du FCTVA pour lequel la Sous-Préfecture nous a refusé certaines recettes.

### INVESTISSEMENT DEPENSES

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
188 602.26 €		188 602.26 €	36 466.96 €

Les dépenses ont concerné :

- Le remboursement de l'emprunt pour 19 550.20 €
- Un véhicule dans le cadre d'un achat groupé avec le CIAS (12 697.56 €)
- Un ordinateur complet (1 627.20 €)
- La réalisation de la clôture sous l'avant du bâtiment pour sécurisation (2 592.00 €)

---

## CONCLUSION SECTION INVESTISSEMENT

Cette année a été un peu particulière puisque nous avons changé le seul véhicule que nous avons au SIVOM. Sans cela, et comme chaque année, depuis la fin de la construction du siège, les dépenses sur cette section sont résiduelles.

---

## RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPENDRE EN 2019

	INVESTISSEMENT
Solde 2017	+179 944.52 €
Résultat 2018	-26 832.15 €
<b>Solde 2018</b>	<b>153 112.37 €</b>

## ORIENTATIONS 2019

**En fonctionnement** : il est proposé de continuer à basculer une partie des excédents du SIVOM dans la subvention de fonctionnement au CIAS.

**En investissement** : Plusieurs dépenses sont envisagées pour de la signalétique du bâtiment dans les travaux d'aménagement de l'entrée de Montredon, pour un meilleur aménagement intérieur avec de nouveaux filtres de confidentialité, un écran d'ordinateur et un nouveau vidéoprojecteur.